

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2064

Artikel: Les banques suisses toujours trop grand pour faire faillite : l'exigence de fonds propres a pour but de changer le comportement des banques
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les banques suisses toujours trop grandes pour faire faillite

L'exigence de fonds propres a pour but de changer le comportement des banques

Jean-Daniel Delley - 26 décembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27046>

Dans son [rapport](#) qui vient d'être publié, le groupe d'experts chargé par le Conseil fédéral de développer la stratégie en matière de marchés financiers accorde une bonne note à la Suisse.

Pour ce qui est de la stabilité du système financier, notre pays a joué un rôle de pionnier en matière de mesures prudentielles: niveau des fonds propres, liquidités et répartition des risques. Pourtant, notent les experts, même la mise en œuvre exhaustive de ces mesures ne résoudra pas le problème du *too big to fail*, à savoir l'intervention financière des pouvoirs publics en cas de défaillance de l'une des deux grandes banques helvétiques. En clair, UBS et Credit Suisse continuent de bénéficier d'une garantie implicite de l'Etat.

La révision de la loi fédérale sur les banques, entrée en vigueur le 1er mars 2012, a

d'emblée placé notre pays dans le peloton de tête de la régulation, aussi bien en ce qui concerne la rapidité de la réaction que le niveau des exigences. Mais depuis lors d'autres places financières - Londres et New York notamment - ont rattrapé leur retard et même dépassé les exigences du *swiss finish*.

D'ailleurs, le respect de ces règles prudentielles à l'échéance de 2019 n'exigera des deux grandes banques que 4 à 5% de fonds propres par rapport à leur bilan. Il y a une année, Eveline Widmer-Schlumpf évoquait un taux de 6 à 10%, ce qui provoqua aussitôt une chute du cours de leurs actions. Une réaction qui n'a rien pour surprendre puisque le rendement diminue en fonction de l'importance des fonds propres.

A noter qu'un rendement élevé obtenu grâce à un faible niveau de fonds propres résulte d'une

prise de risques dont les actionnaires ne supporteront pas les effets négatifs, mais bien les contribuables.

On voit bien l'enjeu. Des règles sévères en matière de fonds propres visent à éviter que la collectivité ne soit sollicitée en cas de défaut des établissements bancaires. Cette sévérité devrait conduire ces derniers à revoir leur modèle d'affaires en écartant les opérations à risques qui procurent des rendements sans rapport avec la santé de l'économie globale.

L'économiste américaine [Anat Admati](#) n'hésite pas à proposer un taux de 20 à 30%, un *ratio* de levier qui permettrait d'éviter la multiplication des mesures de contrôle et garantirait un système bancaire au service de l'économie, alors qu'aujourd'hui ce système représente plutôt un risque pour l'économie.

L'histoire de l'école vaudoise à travers celle des cahiers d'élèves

Yvonne Cook, Geneviève Heller, Sylviane Tinembart, *Ouvrez les cahiers! Collection vaudoise 19e-20e siècles*, La Chaux-de-Fonds et Pontarlier, Ed. du Belvédère, 2014, 175 pages

Pierre Jeanneret - 09 janvier 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27067>

Voici un ouvrage original qui contient peu de texte et qui est

néanmoins fort instructif. Il est basé essentiellement sur des

documents visuels, assortis de brefs commentaires explicatifs.